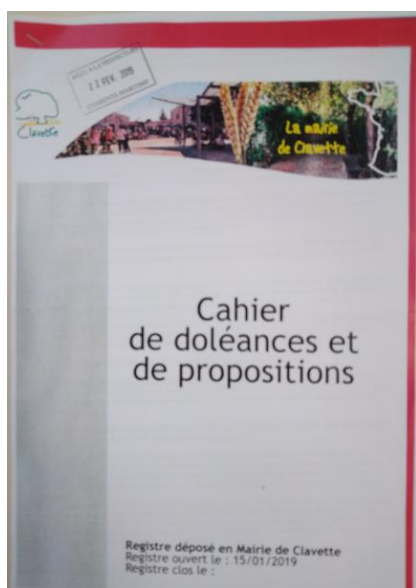


Clavette

code INSEE : 17109

1 423 habitants

Communauté d'agglomération de La Rochelle



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W92) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : feuillets A4 agrafés en haut à gauche.

Couverture : photo du village, « Cahier de doléances et de propositions », « Registre déposé en mairie de Clavette, ouvert 15/01/2019, clos le [non renseigné] »

Reçu à la préfecture le 22 février 2019.

1 contribution.

Bonjour , suite à votre désir de remonter les doléances des citoyens jusqu'aux décideurs , je voudrai attirer votre attention sur certaines inégalités qui, si j'en crois vos actions , ne sont pas connues des « élites » .

--Pour vous une taxe de 5,10,ou 15€ est négligeable ,mais pour beaucoup beaucoup d'entre nous c'est énorme surtout quand elles se multiplient sur de très nombreuses choses (même des taxes sur d'autres taxes - edf -eau -gaz) ce qui ne nous incite pas à réduire notre consommation,les charges fixes sont souvent plus importantes que le cubage . (dommage pour l'écologie)

--Les privilèges (oui ce sont des privilèges) accordés à certains élus , de très bons salaires augmentés d'indemnités (non imposées) alors que lorsqu' on voit les retransmissions télé de l'assemblée ou du sénat ,très peu de présents ? ,pourquoi ne pas les payer à la présence (absent **pas payé** comme les salariés et ne pas se faire badger par les collègues ,où,comme parfois on rentre, on badge et on ressort 5 mn.+tard ??)....quelle image pour le contribuable !!!

--L'arrêt de payer des chauffeurs ,des voitures , des bureaux, des gardes du corps ,des secrétaires pour les anciens présidents ou ministres ,ils ont fait leur boulot (parfois quelques mois) ils ont terminés, plus d'avantage ,ils ont leur retraite ...conséquence .. pour payer tout ça .

--pas de retraite inférieure à 900€ pour quelqu'un qui a travaillé 40 ou 42 ans

--Arrêter tous les gens cagoulés lors des manifs (visage non caché sur la voie publique ??),avec 1 rappel à la loi la 1ère fois puis sanction dès la 2ème fois ,progressive à chaque récidive et surtout « appliquée » .(sentiment d'impunité et on fanfaronne devant les copains) .---comptabiliser les votes blancs .

--On oblige personne à se présenter ,si pas assez payé ou pas assez d'avantages ,qu'il laisse sa place et ne se présente pasil y aura d'autres volontaires !!.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Dactylographié (1 page), 40 lignes, 615 mots (homme)

Bonjour, suite à votre désir de remonter les doléances des citoyens jusqu'aux décideurs, je voudrais attirer votre attention sur certaines inégalités qui, si j'en crois vos actions, ne sont pas connues des « élites ».

- Pour vous une taxe de 5, 10 ou 15 € est négligeable, mais pour beaucoup beaucoup d'entre nous c'est énorme, surtout quand elles se multiplient sur de très nombreuses choses (même des taxes sur d'autres taxes – EDF – eau – gaz) ce qui ne **nous incite pas à réduire notre consommation**, les charges fixes sont souvent plus importantes que le cubage (**dommage pour l'écologie**).
- Les privilèges (**oui ce sont des privilèges**) accordés à certains élus, de très bons salaires augmentés d'indemnités (**non imposées**) alors que lorsqu'on voit les retransmissions télé de l'Assemblée ou du Sénat, très peu de présents ? Pourquoi ne pas les payer à la présence (absent **pas payé** comme les salariés et ne pas **se faire badger par les collègues**, ou comme parfois on rentre, on badge et on ressort 5 mn + tard ??)... Quelle image pour le contribuable !!!
- Fausse déclaration d'emplois pour toucher des salaires encore payés par le contribuable (les sans-dents qui n'ont presque rien !!) (phobie des impôts mais pas phobie des salaires – salaires d'assistants parlementaires, femme, enfants, copains, amis... commissaires européens inconnus de Strasbourg ou Bruxelles, où la sanction devrait être « **inéligible à vie** »).
- Les cumulards de mandats devraient avoir 1 salaire et les autres mandats bénévoles (comme aux Restos du cœur ou œuvres caritatives) souvent fait par des seniors dont les pensions ne sont même pas revalorisées.
- **Virer les squatters immédiatement** (voleurs de maisons) ou mauvais payeurs (même profiteurs du système) des maisons ou appart. Pour ne pas que les **propriétaires couchent dans leur voiture** pendant que la justice règle le problème (plusieurs semaines voire plusieurs mois ou années ??).
- L'**arrêt de payer** des chauffeurs, des voitures, des bureaux, des gardes du corps, des secrétaires pour les anciens présidents ou ministres ; ils ont fait leur boulot (parfois quelques mois), ils ont terminé, plus d'avantages, ils ont leur retraite... **conséquence**... pour payer tout ça.
- Pas de retraite inférieure à 900 € pour quelqu'un qui a travaillé 40 ou 42 ans.
- **Arrêter tous les gens cagoulés lors des manifs** (visage non caché sur la voie publique ??), avec 1 rappel à la loi la 1^{ère} fois puis sanction dès la 2^{ème} fois, progressive à chaque récidive et **surtout « appliquée »** (sentiment d'impunité et on fanfaronne devant les copains). --- Comptabiliser les votes blancs.
- On oblige personne à se présenter, si pas assez payé ou pas assez d'avantages, qu'il laisse sa place et ne se présente pas... il y aura d'autres volontaires !!
- La perte de légitimité est peut-être due au laxisme envers les élites qui dépensent sans compter l'argent durement gagné par le contribuable, les élites qui cherchent le summum et le luxe quand ils sont au pouvoir, **avec l'argent des autres**, des nuitées à 40/50 € ou des restos à 50/80 € avec l'argent public (comme beaucoup) et le luxe quand ils paient avec leur propre argent (ou sale qui sait !!).
- Je pense que les élites pensent d'abord à leur carrière, et à leur compte en banque avant de penser au bonheur des gens. **Il faut qu'ils s'appliquent à eux-mêmes les lois qu'ils votent...** ex : loi des 80 km/h, tous les élus roulent à 80 km/h... avec des motards pour la sécurité, OK, mais à 80 km/h car ils veulent aller vite, ils ont beaucoup de travail... nous aussi !! (50 en ville voire 30, 110 ou 130 sur autoroute !!) Merci de m'avoir lu... **peut-être**.

[FIN]